ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

chèques

Question écrite n° 56189

Texte de la question

Mme Sophie Rohfritsch attire l'attention de M. le ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique sur la recrudescence des chèques impayés par des personnes insolvables. Devant agir souvent dans l'urgence, nombreux sont les professionnels libéraux de santé (vétérinaires, médecins, infirmières...) victimes de chèques sans provision. Ces désagréments les pénalisent fortement d'autant plus que les procédures à l'encontre de l'émetteur sont complexes et aboutissent rarement. C'est pourquoi elle lui demande quelles mesures le Gouvernement envisage pour lutter contre la pratique des chèques sans provision et pour que les préjudices rencontrés par certaines professions libérales de santé victimes de personnes insolvables puissent être réparés.

Données clés

Auteur : Mme Sophie Rohfritsch
Circonscription : Bas-Rhin (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 56189
Rubrique : Moyens de paiement
Ministère interrogé : Économie, redressement productif et numérique
Ministère attributaire : Économie

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 27 mai 2014, page 4180
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)